



Réunion du 29 Juin 2010 à Nice au MIN

Le président Michel VASSALLO ouvre la séance en souhaitant à tous la bienvenue.
Réunion réservée aux membres du Comité Directeur.

Appel des membres :

Présents : Madame DEWARLINCOURT
Messieurs MUZZIN, N.IONNIKOFF, PERRET, TOUSSAINT,
VASSALLO, LONGETTI, SAVELLI, BLAIVE, CUSSY,
O. IONNIKOFF

Excusés : Messieurs ESPIEU, BERNIER, BOURGUIGNON

Clubs représentés :

ASPTT/SC **GRASSE - NICE** CPC - **LE CANNET** CA - ES **VILLENEUVE-LOUBET**
- STELLA SPORT **MENTON - MOUANS-SARTOUX**

Ordre du jour :

- Infos du Président
- Point sur la trésorerie
- Matériel de tennis de table du CDAM
- Questions diverses

◆ ◆ ◆

Michel TOUSSAINT assure le secrétariat de séance.

Approbation du CR du 3 Juin 2010 :

Le Compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Informations du Président :

Michel VASSALLO se réjouit des performances des jeunes des Alpes Maritimes qui ont participé aux inter-comités au début du mois de Juin.

Plusieurs médaillés.

Olivier PERRET donne le détail des résultats, avec des podiums par équipes et en individuel : le titre les minimes filles.

Le déplacement s'est bien déroulé, dans un budget toujours maîtrisé de moins de 2500 euros.

Les archives et documents du CDAM sont stockés dans un local attenant à la salle Raoul Dufy à NICE.

Point sur la Trésorerie :

Le Président du CDAM remercie François SAVELLI, trésorier du CDAM pour le travail accompli pour présenter une situation financière de fin de saison à jour. Plusieurs saisons sportives ont été revues pour clarifier les décomptes à reporter sur l'exercice suivant. La situation financière du CDAM est saine : les dettes à la Ligue sont remboursées.

François SAVELLI va remettre aux clubs des documents sur lesquels figure le détail des écritures de régularisation.

Régularisation comptabilité saison 2008/2009

RESUME

Avant de débiter la saisie des écritures comptables pour la saison 09/10, le trésorier a dû formaliser le bilan au 31 mai 2009 et donc valider les soldes de tous les comptes de bilan.

Le bilan au 31 mai 2009 strictement conforme aux écritures comptables enregistrées par l'ancien trésorier pour la saison 08/09 est présenté au Comité Directeur.

La réalisation d'un pointage systématique des écritures comptables en comparaison avec les relevés de banque pour l'ensemble de la saison 08/09 a fait apparaître un certain nombre d'anomalies qui vont nécessiter l'enregistrement d'écritures de régularisation en 09/10 :

Après correction du solde comptable du compte courant, un état de rapprochement bancaire a été réalisé au 31 mai 2009. Il est présenté au Comité Directeur. Il fait apparaître des chèques en rapprochement émis depuis plus de 1 an. Ces chèques seront annulés.

Après traitement du compte de banque, les comptes de tiers ont été analysés. Certaines erreurs de comptes seront corrigées. Les dettes et créances envers des tiers avec lesquels le CDAM a cessé toute relation et résultant des activités des saisons passées seront annulées.

Les comptes de clubs ont été également traités. Il est décidé d'annuler les comptes des clubs ayant cessé de manière définitive toute activité.

Certains clubs sont concernés par des erreurs de saisie sur leur compte dans les livres du CDAM. Toutes les erreurs identifiées ont été corrigées et les clubs seront destinataires d'un document expliquant les opérations réalisées.

Une fois que la saisie des écritures de la saison 09/10 aura été réalisée, tous les clubs seront invités à vérifier leur compte.

Les écritures concernant les dotations aux amortissements des immobilisations pour la saison 08/09 n'ayant pas été passées, le trésorier propose d'enregistrer également sur la saison 09/10 le montant de la dotation 08/09.

Le détail de toutes ces opérations de régularisation est présenté au Comité Directeur qui autorise le Trésorier à réaliser les opérations proposées.

Le budget prévisionnel sera proposé aux membres du comité directeur le 2 septembre.

Au vote à l'unanimité : - Pas d'augmentation de la part départementale sur les licences, - Arrondi au supérieur du montant de la participation au critérium fédéral.

Le CDAM vote à l'unanimité l'envoi d'un courrier à la FFTT au sujet des irrégularités avérées sur la tenue de la trésorerie des exercices comptables passés.



Le Calendrier :

Le calendrier de la saison 2010-2011 est prêt. Il a été envoyé aux clubs.
Le championnat par équipes séniors débutera le 1^{er} octobre 2010.
L'attribution des compétitions se fera à la réunion de rentrée : le 2 septembre 2010 ; des clubs ont déjà présenté une candidature à l'organisation.
Les clubs intéressés pour organiser une compétition doivent se faire connaître.

Matériel de tennis de table du CDAM :

Stockage du matériel de tennis de table du CDAM :

- les séparations en carton à Mouans-Sartoux.
- les filets, les marqueurs, la Sono, les tonnelles à NICE salle DUFY.



Questions diverses :

Néant



La prochaine réunion est fixée le jeudi 2 septembre 2010 à 20h au MIN



Le Président lève la séance à 22 H 15



Le Président

Le Secrétaire de séance

Michel VASSALO

Michel TOUSSAINT